



GESTION DU RISQUE LEGIONELLE SUR LES CIRCUITS DE REFROIDISSEMENT PAR VOIE HUMIDE

<u>Entreprises :</u>	ICPE toute taille
<u>Public :</u>	Directeurs techniques, Gestionnaires, BE, Exploitants, Ingénieurs, Techniciens.
<u>Pré-requis :</u>	connaissance des circuits de refroidissement requise
<u>Contact et inscription :</u>	Brigitte REBOURG - afip@urip.fr Tél 04 91 14 30 77 / Fax 04 91 56 01 91
<u>Réf. formation :</u>	2016-016-ENV IND

Objectifs

A l'issue de ce stage les participants auront les bases nécessaires pour :

- définir un plan d'entretien et un plan de suivi conduisant à une gestion du risque efficace, en limitant les coûts et les impacts sur l'environnement.
- comprendre les outils analytiques disponibles, et identifier les indicateurs pertinents pour leur installation, de manière à gérer le risque.

Moyens pédagogiques et techniques : Supports de formation papier

Intervenant : Michèle MERCHAT, Ko SAMTI

Programme

Sensibilisation et connaissance du risque

- Légionelle, Légionellose, les installations à risque, épidémiologie
- Comparaison et intérêt des circuits humides
- Les risques : dissémination, prolifération & détection de légionelles dans l'eau.
- Les responsabilités

La gestion du risque : AMR et plan d'entretien

- Définitions
 - Actions préventives, curatives, correctives
 - Procédures et procédés
- Les facteurs de risque et potentiels de risque : arbre des causes
 - Biofilm et caractéristiques des légionelles
 - Les facteurs de risque et potentiel de risque
 - L'AMR
- Le principe de la gestion : le plan d'entretien
 - Les différents types de circuit
 - Les procédés de traitement et les procédures
 - Avantage/inconvénient
- Les stratégies de gestion du risque
 - Les points clefs selon la stratégie de traitement
 - Les facteurs de risque liés aux moyens mis en œuvre

Validation de l'efficacité des moyens mis en œuvre : plan de surveillance

- Les indicateurs de surveillance
- Pertinence du résultat et représentativité de l'analyse
- Choix de l'indicateur et de la fréquence de la mesure (installation à l'arrêt / installation en service).
- Mise en œuvre : le plan de surveillance

Bilan

- La traçabilité des actions
 - Carnet de suivi, Inspection réglementaires, Contrôles inopinés...
 - Gestion des dérives légionelles
- Bilan : gestion réglementaire & gestion du risque

Les exigences réglementaires du 14 décembre 2013

- Présentation des modifications par rapport à 2005

* Déjeuner inclus